

de leurs Prélats ; les couvents, de leurs Supérieurs ; les collèges séraphiques, de leurs professeurs ; les frères clercs, de leurs maîtres et de leurs lecteurs ; les noviciats vides.

Le souci de tous ceux qui se trouvaient aux Missions étrangères affligeait encore davantage notre cœur. Nous pensions surtout à nos fils de Terre Sainte, dont plusieurs avaient déjà été expulsés de la Palestine et de nos chers sanctuaires, d'autres tracassés dans les missions d'Arménie et de Syrie. Triste et désolant spectacle, auquel Nous avons assisté, les yeux mouillés de larmes ! Que de peines, que de privations ne devaient pas endurer ceux que Nous croyions avoir quittés seulement pour quelque temps ! Que sera-t-il arrivé aux Frères de notre Résidence de Saint-Sauveur, à ceux de nos couvents du Saint-Sépulcre, de Bethléem et de Saint-Jean in Montana ? Nous l'ignorions absolument. La seule consolation que Nous pussions avoir était dans cette prière : *Mitte eis auxilium de Sancto, et de Sion tuere eos. Du Sanctuaire, envoyez-leur du secours, et de Sion, soutenez-les.* Les paroles suivantes de Saint Paul Nous reconfortaient aussi puissamment : *Qui de tantis periculis nos eripuit, et eripuit : in Quem speramus, quoniam et adhuc eripiet. C'est lui qui nous a délivrés, de si grands périls, qui nous en délivre, et qui, nous l'espérons, nous délivrera dans la suite.* (2 Cor., c. 2, 10.)

Nous avons eu une autre grande consolation, et un espoir inébranlable s'est emparé de Nous, lorsque notre regard s'est porté sur la Chaire de Saint-Pierre où siège le Pontife qui, vraiment béni de nom et de fait, conduit le troupeau du Seigneur avec prudence et sagesse. Nous réfléchissions alors aux paroles prononcées dans l'audience accordée quelques mois auparavant à Notre illustre Prédécesseur et aux Pères de l'Ordre : "Nous acceptons avec plaisir, disait le Souverain Pontife, l'hommage de respect et de dévouement que les enfants de Saint François Nous présentent par l'intermédiaire de leur Chef suprême, le successeur du Patriarche d'Assise. Cette joie est d'autant plus grande que Nous, Nous appartenons à la Famille franciscaine par les liens du Tiers-Ordre, auquel Nous avons été inscrit en 1882, lors du septième centenaire de la nais-